

# SSIAP 3

## SSIAP 3 | chef de service de service de sécurité incendie

**ANARIS**  
CONSULTING

Formation INTRA / INTER

Fiche actualisée le 1/05/2023

Arrêté du 2 Mai 2005 CONSOLIDE

Formacode 42811

Veille réglementaire UFACS - [www.ufacs.org](http://www.ufacs.org)

Référent handicap : Vanessa RIO

### PUBLIC CONCERNE

> Tout public souhaitant exercer la fonction de chef de service de sécurité incendie.

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de chef de service de sécurité incendie en ERP et IGH.

### MODALITE

> Présentiel  
> de 9H à 17h  
> Du lundi au vendredi

### PRE REQUIS

> être titulaire du diplôme de niveau 4 minimum + (SST à jour de recyclage ou PSC1 de moins de 2 ans) / (NB : ou validation des acquis de l'expérience)  
> ou être titulaire du diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction  
ou être titulaire du SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction  
> Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois -APTE- + test B1

### LIEU DE FORMATION

**MASSY\*** > 12 Rue du Saule Trapu  
91300 MASSY  
**CALAIS** > 98 Ter Av. Louis Blériot  
62100 CALAIS  
**MARSEILLE\*** > 131 ch. des Bourrelly  
13015 MARSEILLE  
**NOMBRE DE STAGIAIRES**  
MINI > 4 stagiaires  
MAXI > 12 stagiaires

### METHODE PEDAGOGIQUE

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.  
Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.  
Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...



ACCES PMR / PSH

-\* Sauf AGENCE CALAIS

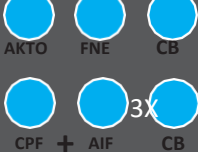
# 210 H

+ 7H d'examen

### TARIFS

4410 € TTC  
3675€ HT  
Tarif individuel

### FINANCEMENT



### PROGRAMME

1 – LE FEU ET SES CONSEQUENCES – 12h00  
Le feu  
Comportement au feu  
Mise en œuvre des moyens d'extinction  
2 – LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS – 65h00  
Matériaux de construction  
Etudes de plans  
Outils d'analyses  
3 – LA REGLEMENTATION INCENDIE – 70h00  
Règlementation  
Classement des bâtiments  
Dispositions constructives et techniques  
Moyens de secours  
Accessibilité des personnes handicapées  
4 – GESTION DES RISQUES – 23h00  
Analyse des risques  
Réalisation des travaux de sécurité  
Documents administratifs

### 4 – GESTION DES RISQUES – 23h00

Analyse des risques  
Réalisation des travaux de sécurité  
Documents administratifs

### 5 – CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT – 6h00

Information de la hiérarchie  
Veille réglementaire

### 6 – CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE – 6h00

Commission de sécurité

### 7 – LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE – 26h00

Organiser le service  
Exercer la fonction d'encadrement  
Notions de droit du travail  
Notions de droit civil et pénal

### 8 – LE BUDGET DU SERVICE DE SECURITE – 8h00

Suivi budgétaire du service

Fonction achat

Fonction maintenance

### 9 – EXAMEN - JOURNEE

### CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

L'examen SSIAP 3 se caractérise par :

- Epreuve écrite : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme

> Durée 40 minutes

- Epreuve pratique : élaborer une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1ère ou de 2ème catégorie > 2h30

- Epreuve orale (jury) : tirage au sort d'un sujet lié aux futures missions du Chef de service

> 15 minutes

Pour les épreuves écrites, la moyenne inférieure à 12 entraîne l'ajournement du candidat.

Le candidat à l'épreuve orale est évalué apte ou inapte. Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice d'une note supérieure ou égale à 8.

Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice de l'aptitude à l'épreuve orale. Le candidat peut pendant cette période repasser la ou les épreuves sans suivre de nouveau la formation.

Dans ce cas, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10, et la moyenne des notes obtenues doit être supérieure ou égale à 12. Après cette période le candidat doit suivre une formation complète avant de se représenter à un examen.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

\*PC Sécurité entièrement équipé

\*SSI, système de vidéosurveillance, appareils émetteur récepteur,...)

\*Matériels d'extinction incendie (extincteurs, RIA, bac à feux, sprinklers...)

\*Mannequins d'entraînement secourisme

\*Salle de formation équipée en vidéo-projection d'une superficie de 25m²

### Référent Pédagogique

\*Tony SALANON

90%

Taux de réussite EXAMEN\*

94.5%

Taux de satisfaction\*

\*Source questionnaire d'évaluation au 01/12/2022